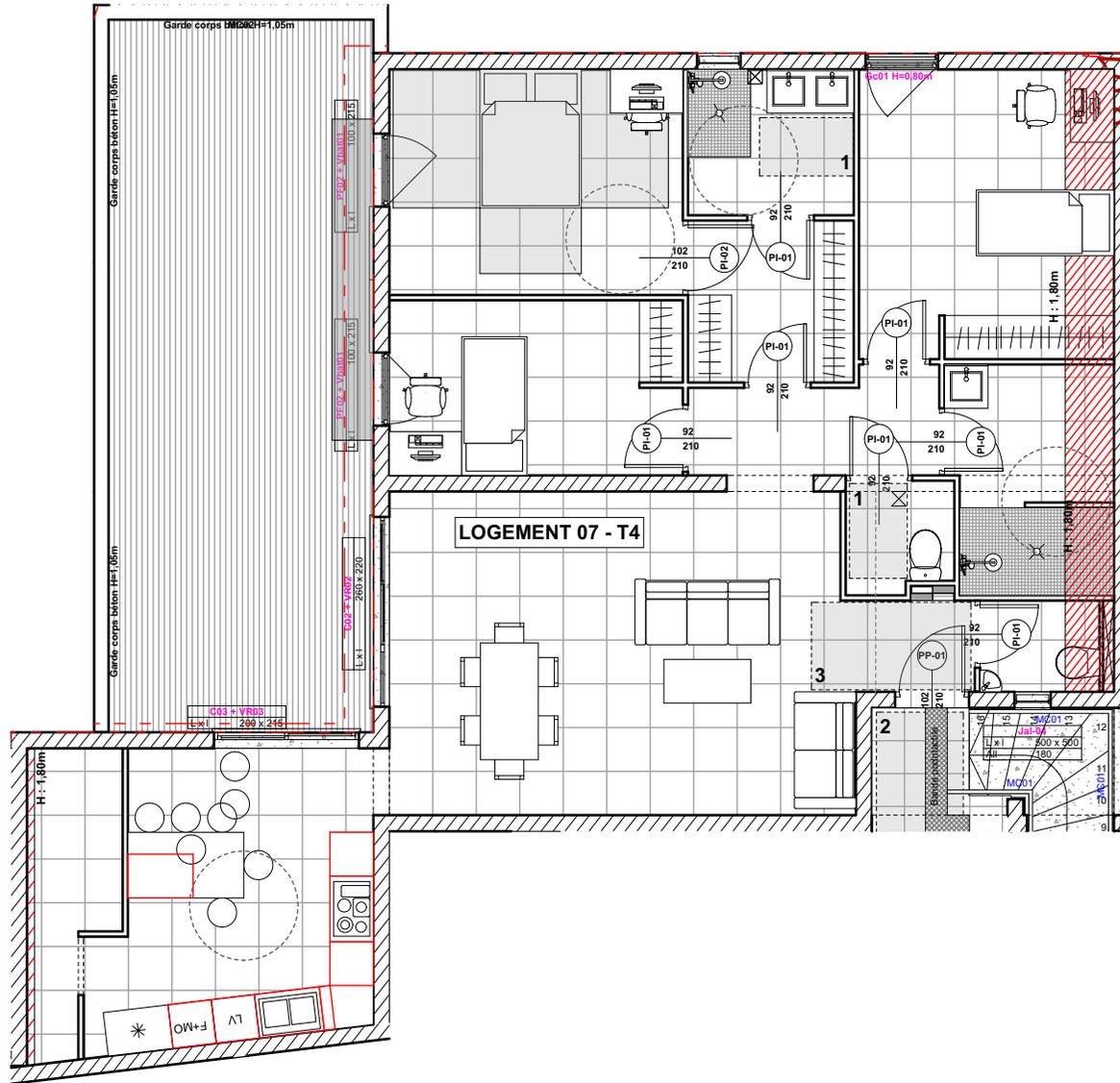


# CRB PROMOTIONS IMMOBILIERES

## RESIDENCE ATHENAS



**SURFACE PLANCHER**

Logt 07 - T4	
Cellier	4,14
Chambre 01	9,72
Chambre 02	12,53
Chambre 03	11,30
Cuisine	14,70
Dgt	4,78
Dressing	5,08
Entrée	2,32
Sde 01	5,37
Sde 02	4,58
Séjour	27,98
Wc 01	1,64
Wc 02	2,22
	<b>106,36 m<sup>2</sup></b>

**SURFACES ANNEXES**

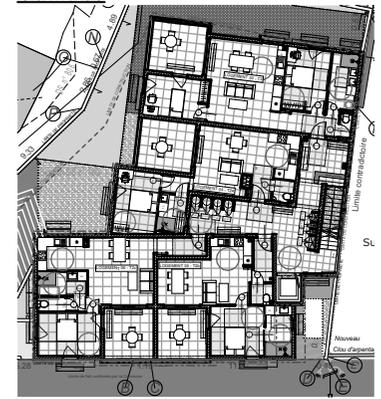
Logt 07 - T4	
Cellier -1.80	0,44
Chambre 03 -1.80	2,68
Sde01 -1.80	1,69
Terrasse	35,68
Wc01 -1.80	0,53
	<b>41,02 m<sup>2</sup></b>

**LOGEMENT 07 - T4**  
Ech: 1/100<sup>ème</sup>

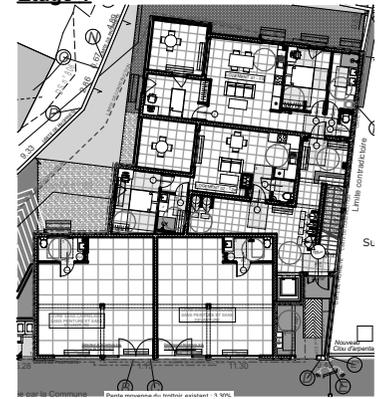
REPERAGE



Combles



Etage 1



RDC

Les documents produits ou transmis à l'issue des différentes phases demeurent la pleine propriété de Céline DESRAME, Architecte. Ils ne permettent en aucun cas l'établissement de quelconques demandes administratives. Leur utilisation comme plans d'exécution pour la construction d'un quelconque bâtiment. Ces documents ne doivent en aucun cas être transmis à des tiers, notamment pour l'établissement de devis sans l'accord de l'architecte. Le maître d'ouvrage est informé que les honoraires seront révisés pour tenir compte de toute modification de programme. L'architecte est assurée contre les conséquences pécuniaires de ses responsabilités professionnelles. De plus ces pièces graphiques ne peuvent être utilisées en l'état comme plans d'exécution d'autant plus que ces plans sont sous réserve de l'étude de sol étant à la charge du maître d'ouvrage